

Réf: Dossier 337400

Avis de constitution

SOCIETE « YAYMA SERVICES »

Siège ABIDJAN COCDY ANGRE CITE STAR 10 LOT 83,
Lot 83, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29 Juil 2024, et enregistrés au CEPICI le 08 août 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « YAYMA SERVICES »

Objet : TRANSPORT , CRECHE , RECRUTEMENT ET MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL , RESTAURATION , FORMATION;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCDY ANGRE CITE STAR 10 LOT 83,
Lot 83, Ilot 0

Dirigeant(s) Mme GANGA EPSE OULA AGNERO NANE LOUISE FRANCINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-08541 du 29/08/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°51261/GTCA/RC/2024 du 29/08/2024

